

# PROJET PÉDAGOGIQUE

## SÉJOUR ITINÉRANT

« Les créatures fantastiques à la conquête de la France ! »



Du 12 juillet au 1er août 2017



# SOMMAIRE

Préambule

Constat

I- Présentation du projet

II- Modalités de fonctionnement

III- Contexte

IV- Actions pédagogiques

V- Organisation pédagogique

VI- Évaluation

## Préambule

L'ambition du Centre Social Le Lac est de permettre à tous les enfants, particulièrement à ceux qui connaissent des difficultés, d'accéder aux savoirs, aux loisirs, à la culture, mais aussi à la découverte de l'autre.

C'est pour ces raisons que le centre social Le Lac organise **un accueil de jeunes et des camps pour les préadolescents et les adolescents, depuis des années.**

Le camp tiendra une place importante, car il permettra, à un grand nombre d'enfants, de vivre un départ en vacances hors du domicile familial.

En dehors du centre de vacances, c'est en effet la seule possibilité, pour les enfants et les jeunes, de partir en séjour collectif. Au-delà de sa fonction sociale de lieu de garde, le camp constituera une occasion privilégiée d'aller vivre ailleurs avec d'autres amis. Le projet pédagogique de l'équipe devra en faire un lieu où les enfants pourront, dans un cadre éducatif de qualité, vivre à leur rythme, échanger, apprendre, rencontrer l'autre et découvrir l'environnement.

La vie au camp traduira les conceptions éducatives des organisateurs ainsi que les choix pédagogiques faits par l'équipe d'animation. Elle témoignera également des contraintes d'ordre matériel.

Construire un projet de camp et le mettre en œuvre constitueront une bonne occasion de travail en équipe et d'intégration dans le projet pédagogique des divers intervenants et prestataires d'activités.

Ce projet pédagogique permettra aux participants de vivre ensemble, à leur rythme, et de prendre des responsabilités au sein d'un groupe à faible effectif.

Avec l'aide des animateurs, les adolescents pourront monter eux-mêmes des projets et prendre des initiatives.

Au-delà des réalités évoquées ici, il conviendra de restituer l'activité au camp comme un support de la vie collective et du vivre ensemble. Dans cette perspective, les éventuels prestataires d'activités seront associés et pleinement intégrés au projet pédagogique.

Les camps entreront dans ce cadre réglementaire et auront à répondre aux mêmes exigences.

Mais ce sera le projet des organisateurs et de l'équipe qui fera du séjour un réel espace éducatif.

Cela supposera l'association des parents à ce projet et la prise en compte réelle des attentes des adolescents.

## Constat

Trois millions d'enfants ne partent pas en vacances l'été, chaque année, en France. Parmi ceux-ci, deux millions des 5-19 ans ne partent même pas un weekend hors de chez eux !

Le droit aux vacances est un droit fondamental reconnu et présent dans la Convention internationale des Droits de l'Enfant.

Ne pas partir en vacances représente une inégalité et une injustice sociale majeure, mais également une atteinte à l'équilibre de l'enfant, un frein à sa récupération, physique, psychologique, biologique, après le temps scolaire.

Toutes les études le montrent : le premier obstacle au départ en vacances est d'ordre économique et la situation s'est encore dégradée ces dernières années, les classes moyennes étant désormais touchées.

Les séjours collectifs (les « bonnes vieilles colos ») ont une influence très positive sur l'équilibre psychologique des jeunes et une meilleure alimentation. Ils ont un effet stimulant pour les enfants en difficultés scolaires, ils améliorent l'estime et la confiance en soi...

Alors que 7 % seulement des enfants qui ne partent pas en vacances ont une activité culturelle ou sportive, les séjours collectifs offrent des activités riches et variées.

Dans un contexte de crise économique et de hausse du chômage, les collectivités locales et les structures d'Éducation Populaire ont également un rôle majeur à jouer pour que ce droit aux vacances soit une réalité.

Certains jeunes issus de l'ensemble du territoire de la Ville de Sedan n'ont pas ou peu la possibilité de partir aux sports d'hiver en raison des faibles ressources des familles.

## I- Présentation du projet

### Historique

Construit vers 1424, le Château Fort de Sedan est le plus grand château fort d'Europe avec ses 35 000 m<sup>2</sup> de superficie. Occupant une position stratégique sur la frontière de l'Est de la France, il fut sans cesse agrandi, renforcé, modernisé par les puissants La Marck, ducs de Bouillon et princes souverains de Sedan.

Aujourd'hui classé monument historique, le Château Fort de Sedan raconte son histoire à travers l'Historium, circuit de visite animé de scènes de vie reconstituées en cours de rénovation.

Depuis 1996, un festival médiéval a investi les lieux. Ce festival attire chaque année près de 40 000 visiteurs et mobilise 400 bénévoles autour du plus grand château fort d'Europe !

Le marché médiéval installé tout autour du château et dans sa cour intérieure permet de découvrir les métiers d'autrefois : vitrier, luthier, étainier, potier, doreur sur bois, relieur, enlumineur... mais également de visiter les campements de combattants et d'artisans, musiciens, jongleurs, saltimbanques, cracheurs de feu, nobles et manants...

Malheureusement, les différents témoignages des structures associatives, des directeurs d'écoles, des acteurs sociaux du territoire et des habitants convergent tous vers le même constat : de nombreux jeunes sedanais ne connaissent pas, ou peu, leur patrimoine, et plus particulièrement leur Château fort.

**C'est pourquoi le Centre Social Le Lac a proposé au centre social de Torcy et au Service Jeunesse de la Ville de Sedan la création d'une troupe déambulatoire sur échasses au bénéfice de jeunes de 11 à 17 ans dans le cadre du dispositif FACEJ ZUS.**

Cette troupe déambulatoire est composée de deux types de costumes :

- Les gargouilles médiévales en échasses
- Les créatures cauchemardesques du célèbre peintre Jérôme Bosch qui déambulent à pied

Cette action avait pour objectif de favoriser la découverte ou la redécouverte du patrimoine et de l'histoire de la ville de Sedan à travers la création d'un projet d'expression artistique et culturelle.

### Les étapes du projet

- 1) Rencontres et échanges avec les organisateurs du Festival Médiéval de Sedan
- 2) Ateliers de fabrication de costumes avec les jeunes des trois structures partenaires et un plasticien professionnel qui avait réalisé la scénographie de la visite du château fort de Sedan
- 3) Ateliers de maîtrise d'échasses (sportives, déambulatoires...) avec un animateur

- 4) Participation des jeunes au festival médiéval en mai 2014
- 5) Participation des jeunes à diverses manifestations (Fêtes Johanniques de Reims, Festival Mondial de la Marionnette et Famille en jeux à Charleville-Mézières, défilés dans diverses villes...)

Une trentaine de jeunes se sont inscrits dans ce projet dont 15 du Centre Social Le Lac.

Une relation de confiance a été établie avec les jeunes à travers les activités. Les nombreuses sorties ont créé une dynamique de groupe.

Quelques parents sont venus bénévolement encadrer les jeunes avec les professionnels des trois structures.

Ils ont participé aux ateliers de réparations des costumes Une maman couturière à réaliser six costumes supplémentaires et porter le nombre de la troupe à vingt-deux personnages fantastiques.

Lors de rencontres avec d'autres troupes médiévistes de l'hexagone, des liens se sont noués et des invitations ont été formulées.

Les jeunes ont souhaité vivre une aventure en participant à un tour de France médiéval, en camp itinérant, pendant leurs vacances d'été.

Les créatures fantastiques de Sedan allaient devenir, le temps d'un été, les ambassadeurs de leur principauté.

## **II-Modalités de fonctionnement**

### Structure :

CENTRE SOCIAL LE LAC  
Avenue de Gaulle  
08200 SEDAN  
Tél. : 03.24.27.08.08  
Mail : [centrelac@centrelelac.info](mailto:centrelac@centrelelac.info)

### Implantation géographique :

Urbain – Quartier Le Lac - Centre  
Ancien Complexe Louis Dugauguez  
(sous la tribune Sud, angle Sud-  
Ouest) Boulevard du Maréchal de  
Lattre de Tassigny – 08200 SEDAN

### Dates de fonctionnement :

Du 12/07 au 01/08/2017

### Thème du séjour :

Camp itinérant à travers les fêtes médiévales de France

### Publics :

Adolescents de 11 à 17 ans issus principalement du Quartier prioritaire Le Lac-Centre Ancien, de familles précaires et monoparentales et adhérents au secteur jeune. Ce sont des adolescents présents tout au long de l'année au sein du secteur.

### Effectif :

30 jeunes (public mixte).

### Encadrement :

#### ❖ **La directrice de séjour, Mélinda Petit**

Elle est responsable de son équipe (direction, animation, personnels de services). Elle met en œuvre un dispositif permanent permettant à son équipe de s'approprier le projet éducatif du Centre Le Lac pour le décliner en projet pédagogique du séjour. Elle est la garante de la mise en œuvre de ce projet. Tout au long de séjour, ainsi que lors du bilan, la directrice doit assumer les fonctions de coordination, d'organisation, de gestion, d'évaluation...afin de permettre à chacun des membres de l'équipe d'être partie intégrante du projet pédagogique.

#### ❖ **La directrice adjointe, Julie Toullec**

Elle accompagne la directrice en titre, pour la suppléer dans ses activités d'animation des équipes d'animateurs, ou dans d'autres fonctions à assurer au quotidien, en fonction de l'organisation d'équipe retenue pour ce séjour.

#### ❖ **L'assistante sanitaire, Julie Toullec**

Elle est chargée des relations avec les professionnels de la santé (médecin, hôpital) et la gestion des documents administratifs dans ce domaine. Elle veille à assurer les soins quotidiens en liaison avec le médecin.

#### ❖ **Les animateurs, Stacy Donat et Mohamed Beldjilali**

Ils participent à la mise en place du projet pédagogique conduit par le directeur, en cohérence avec le projet éducatif de l'organisme. Ils sont en contact direct avec les jeunes et doivent veiller à leur sécurité physique, morale et affective sur l'ensemble du séjour. Ils doivent construire une relation de qualité avec les jeunes, qu'elle soit individuelle ou collective. Ils participent à l'accueil, à la communication et au développement entre les différents acteurs : parents, intervenants... ils doivent donc manifester une réelle capacité à travailler en équipe. Ils encadrent et animent la vie quotidienne, faire respecter les règles de vie et doivent être capable de proposer et d'encadrer des activités, veillées adaptées au rythme et besoins des jeunes.

#### ❖ **Parent bénévole, Yamina Chikr**

Elle nous accompagnera tout au long du séjour afin d'encadrer le groupe d'adolescents avec les animateurs. Elle sera comptée dans l'équipe d'animation et aidera à assurer la sécurité physique et morale du groupe et aidera aux différentes activités et vie quotidienne.

### Partenaires :

Les partenariats développés sont les suivants :

- La Caisse d'Allocations Familiales des Ardennes par le biais du dispositif FACEJ ZUS.
- Les parents dans toutes les phases du projet, de la réunion de préparation à l'évaluation.

Des réunions se feront tout au long du séjour avec nos partenaires afin de faire une évaluation des activités, des adolescents et de nos relations partenariales pour que l'on puisse améliorer le séjour.

Nous travaillons avec les partenaires de ce séjour dans un but commun, car ils participent au déroulement du séjour et à son bon fonctionnement. Un bilan s'effectuera avec eux après le séjour afin d'évaluer les écarts entre ce qui était prévu et ce qui a été fait.

#### Transport :

Aller et retour en bus (départ de Sedan)

#### Lieu :

Du 12/07 au 19/07 : Le Bosc HÉRAULT (34)

Du 19/07 au 28/07 : Les Arcs sur Argens VAR (83)

Du 28/07 au 01/08 : Volonne ALPES DE HAUTE PROVENCE (04)

(Voir Annexe 1 : Itinéraire et Annexe 2 : Détail des étapes)

#### Hébergement :

Sous tente dans des campings agréés

### **III- Contexte**

#### ❖ Le Bosc

Le Bosc est une petite commune du sud de la France, située dans le département de l'Hérault et de la région Languedoc-Roussillon.

Elle fait partie de la Communauté de communes "Lodevois et Larzac".

Les habitants et habitantes de la commune de Le Bosc sont appelés les Boscois et les Boscoises.

Les 1 134 habitants du village de Le Bosc vivent sur une superficie totale de 28 km<sup>2</sup> avec une densité de 41 habitants par km<sup>2</sup> et une moyenne d'altitude de 220 m.

Depuis le dernier recensement de 1999 à 2008, la population est passée de 740 à 1 134 et a fortement augmenté de 53,24%.

Les villes voisines sont Usclas-du-Bosc, Soumont, Saint-Jean-de-la-Blaquière, Fozières, Saint-Privat.

La grande ville la plus proche de Le Bosc est Béziers et se trouve à 42,9 kilomètres au nord à vol d'oiseau.

La gare la plus proche de Le Bosc se trouve à Lunas (21.58 kilomètres), Roqueredonde (17.56 kilomètres).



Carte de France



Photo village Le Bosc



### ❖ Les Arcs-sur-Argens

C'est une commune française située dans le département du Var, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Elle a la particularité d'avoir un quartier médiéval qui surplombe le centre-ville et 1 500 hectares de forêt communale au cœur du massif des Maures. L'origine de la signification du mot « Arcs » viendrait du mot « arcus » (arc, arches de pont), les arches d'un pont sur l'Argens qui deviendra au fil du temps Les Arcs-sur-Argens.

Ses habitants sont appelés les Arcois et font partie de la communauté d'agglomération dracenoise comprenant 19 communes, et 21 à partir de janvier 2017. Cette ville a une superficie de et compte environ habitants.



*Carte de France*



*Photo village Les Arcs sur Argens*

### ❖ Volonne

Chef-lieu de canton, Volonne est une petite commune du sud-est de la France, située dans le département des Alpes-de-Haute-Provence et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Elle fait partie de la Communauté de communes "de la Moyenne Durance".

Les habitants et habitantes de la commune de Volonne sont appelés les Volonnais et les Volonnaises.

Les 1 648 habitants du village de Volonne vivent sur une superficie totale de 25 km<sup>2</sup> avec une densité de 66 habitants par km<sup>2</sup> et une moyenne d'altitude de 440 m.

Depuis le dernier recensement de 1999 à 2008, la population est passée de 1 516 à 1 648 et a fortement augmenté de 8,71%.

Les villes voisines sont Château-Arnoux-Saint-Auban, L'Escale, Sourribes, Aubignosc, Salignac.

La grande ville la plus proche de Volonne est Manosque et se trouve à 35,87 kilomètres au nord à vol d'oiseau.

La gare la plus proche de Volonne se trouve à Château-Arnoux-Saint-Auban (5.6 kilomètres), Sisteron (10.34 kilomètres), La Brillanne (22.83 kilomètres), Digne-les-Bains (16.96 kilomètres), Laragne-Montéglin (27.67 kilomètres).



*Carte de France*



*Photo village Volonne*

## IV- Actions pédagogiques

- Permettre aux jeunes de s'approprier leurs vacances (le lieu, le thème de leur séjour) :

Temps calmes et veillées du soir à horaires souples durant lesquels les enfants pourront négocier et choisir leurs activités à la carte et les lieux où ils souhaitent se rendre pour se détendre.

Les réveils, temps calmes et couchers seront échelonnés.

Les temps libres se feront après la douche du soir et des repas.

Nous aurons une grande liberté dans le fonctionnement et la mise en place des activités du soir, mais nous devons respecter les attentes des jeunes et toutes les règles relatives à la sécurité physique, mentale et affective des adolescents.

Du matériel éducatif et sportif sera mis à disposition des jeunes lors de leur temps libre.

- Inciter les jeunes à concilier les contraintes et les avantages du groupe :

- ❖ Respect des horaires de repas et des horaires des intervenants.
- ❖ Activités créatures fantastiques sur les fêtes médiévales pour lesquelles nous susciterons l'engagement et l'entraide entre les jeunes.
- ❖ Temps calmes et veillées à la carte, le moment après le goûter et le coucher échelonné pour lesquels le jeune pourra choisir et négocier.
- ❖ Thème de la veillée adaptée à l'état de fatigue des jeunes. Si la journée a été chargée, des jeux calmes seront proposés en veillée. Possibilité d'aller se coucher plus tôt si nécessaire. Un animateur prendra donc en charge les jeunes désirant se coucher.

- Aider les jeunes à se situer dans une vie collective :

Des méthodes pédagogiques se basant sur des notions de partage et d'égalité entre tous les jeunes (jeux éducatifs, temps de douche, temps passé sur l'i pad...) seront mises en place. La distribution se fera de façon équitable, la douche se fera par roulement afin que ce ne soit pas toujours le même qui commence.

Les jeunes participeront aux tâches communes pour le bon fonctionnement du camp, comme la vaisselle, le nettoyage des tentes et de la cuisine, la préparation des repas...

Nous serons des référents et nous serons à l'écoute des besoins des jeunes tout au long du séjour. Nous épaulerons les jeunes, nous répondrons à leurs questions et leur apporterons de l'aide s'ils le désirent. Nous veillerons également à garantir tous les aspects de sécurité et d'organisation des activités pour un meilleur déroulement possible, car le sentiment de sécurité encourage à continuer et à entreprendre. Chaque problème rencontré fera l'objet de concertation entre l'animateur et le directeur.

Les jeunes proposeront leur aide aux organisateurs des fêtes médiévales, par exemple en distribuant des prospectus, en décorant la ville, en nettoyant les rues...

- Encourager les jeunes à respecter :

- ❖ Respect de l'espace personnel de chacun, exemple : s'annoncer avant d'entrer dans les tentes et douches, ne pas fouiller dans les affaires de l'autre, ne pas

se servir dans la trousse de toilette de l'autre sous prétexte qu'il manque quelque chose.

- ❖ Respect du langage et politesse entre animateurs, jeunes, et personnes extérieures... base de la politesse (bonjour, bonsoir, s'il vous plaît, merci...)
- ❖ Respect des horaires fixes (heures de repas et des passages aux fêtes médiévales).
- ❖ Respect du matériel : les jeunes aideront les animateurs et les intervenants pour la préparation et le rangement des activités afin de se familiariser avec le matériel.
- ❖ Respect du repos des personnes résidant au camping
- ❖ Respect du bus en vérifiant et nettoyant celui-ci à tour de rôle
- ❖ Respect des consignes d'évacuation et de sécurité qui seront données aux jeunes à chaque arrivée dans un nouveau lieu.

- Susciter la curiosité et la créativité des jeunes :

- ❖ Attirer l'attention sur l'évolution du paysage lors du voyage en bus.
- ❖ Découverte des paysages lors des activités sportives comme le canoë-kayak, le VTT sur la voie romaine...
- ❖ Les adolescents se renseigneront et présenteront la météo du lendemain chaque soir sous forme de jeu à tour de rôle
- ❖ Lors des étapes, les jeunes s'imprégneront du patrimoine culturel des différents endroits qu'ils visiteront comme les visites de chaque château
- ❖ Les jeunes réaliseront des petits montages photo en s'appuyant sur ce qu'ils auront photographié lors des sorties

- Inciter les jeunes à découvrir d'autres habitudes alimentaires.

Les jeunes goûteront les spécialités culinaires de chaque département et prépareront eux-mêmes des plats équilibrés.

Tout au long de l'année, les adolescents préparent un repas par semaine. Ils ont déjà une première approche des repas équilibrés.

- Amener les jeunes au respect de l'environnement :

Sensibiliser les jeunes au tri sélectif des déchets : poubelles adaptées, signalisation, explications aux jeunes en début de séjour, ainsi que la mise à disposition de sacs poubelles, à l'économie d'eau (douche, laver le linge, vaisselle...) et respecter l'environnement en ne détruisant pas la nature seront les trois objectifs primordiaux pour les encourager à respecter leur environnement et leur faire prendre conscience des conséquences et de l'impact environnemental s'ils ne pratiquaient pas ces habitudes.

- Favoriser l'échange et le partage au sein du groupe:

Des réunions de « Vivre ensemble » seront instaurées. Ces moments conviviaux permettront à chacun de prendre la parole pour exprimer leur ressenti sur le séjour, les points positifs ou négatifs, les joies ou les craintes.

Des réunions de bilan seront mises en place avec l'équipe d'animation tous les soirs, en vue de la préparation de la journée du lendemain.

- Découvrir et participer aux fêtes médiévales pour approfondir leurs connaissances et savoir-faire (lieu, histoire...)

Au cours de ce camp itinérant, nous allons visiter des lieux historiques pour accroître leur connaissance sur l'histoire de notre pays et participer à la totalité des fêtes médiévales pour pouvoir retranscrire les méthodes appliquées et acquises sur d'autres manifestations. Un lien social se créera avec les autres troupes grâce à divers moments d'échanges.

## **V-Organisation pédagogique**

### Avant

Pour les inscriptions des adolescents, elles se feront à l'aide d'un dossier d'inscription donné par la directrice et la directrice adjointe de séjour lors de rendez-vous individuels.

Durant le mois de juin, le groupe d'adolescents et l'équipe d'animation du secteur jeune ont vérifié, nettoyé les tentes, le matériel cuisine...et se sont mis en accord pour leur répartition dans les tentes.

La veille du départ, le mardi 11 juillet, nous accueillerons les jeunes et leurs parents avec les bagages à 17h au Centre Social Le Lac.

Nous pourrons ainsi répertorier et vérifier ensemble les bagages. Nous inciterons les parents à reprendre la liste du trousseau travaillé en amont avec les adolescents et d'en revoir tout le contenu ceci afin de ne pas avoir de mauvaises surprises durant le séjour.

Nous inviterons ensuite parents et jeunes à laisser leurs valises au centre afin de simplifier le déplacement pour le lendemain.

### Pendant

Le jour du départ, les jeunes seront accueillis à 9h au Centre Le Lac par l'équipe d'animation.

Nous veillerons au bon déroulement de ce moment privilégié. En effet, les parents nous confient leurs jeunes, ainsi nous devons être à l'écoute des dernières recommandations des parents.

Nous conditionnerons les sacs de pique-niques prévus pour le voyage dans des sacs isothermes qui seront eux-mêmes chargés dans les soutes à bagages du bus.

L'heure d'arrêt pour manger sera aux alentours de 12 h 30 – 13 h 30 selon les possibilités d'arrêt du chauffeur de bus. Lors de chaque arrêt, un comptage systématique sera effectué par deux animatrices à l'aide d'une fiche d'émargement.

L'équipe d'animation vérifiera que chaque jeune ait bien attaché sa ceinture de sécurité.

Pendant le trajet, nous sensibiliserons les jeunes aux règles de sécurité relatives au transport (ne pas se déplacer ou chahuter dans le bus, l'animateur doit descendre en premier, éviter de sortir côté route, traverser derrière et non devant le bus ceci afin

de voir et d'être vu par les véhicules...) et les animateurs mettront en place des activités tout au long du trajet (chants, quizz, information sur les départements...).

Les jeunes devront effectuer les tâches de la vie collective en roulement, comme la vaisselle, le linge, mise de la table, nettoyage du camp... pour veiller au bon fonctionnement du séjour.

De plus, les jeunes aideront les organisateurs des fêtes médiévales à décorer et nettoyer le village ainsi que distribuer des prospectus aux habitants.

Les adolescents seront associés au budget lors des courses et de la tenue du cahier de comptabilité.

Un bilan hebdomadaire (adultes) et quotidien (jeunes) sera mis en place pour permettre à tous de donner son avis sur le ressenti de la journée ou de la semaine au centre. Nous veillerons ainsi à ce que nos objectifs soient atteints ou à réajuster.

Ces retours vont permettre de se remettre en question afin d'améliorer la qualité des contenus pédagogiques.

### **Journée Type**

8h00-9h00 : Réveil échelonné, accueil des jeunes

8h30-9h30 : Petit déjeuner échelonné, rangement, toilette et vaisselle.

9h30-11h30: Activités dirigées ou non, temps libre

11h30-12h15: Préparation repas

12h15-13h00 : Repas

13h00-13h30 : Rangement, vaisselle

13h30-14h00: Temps libre

14h00-17h30: Activités dirigées ou non et goûter

17h30-18h30 : Douche et temps libre

18h30-19h15 : Préparation repas

19h15-20h00 : Dîner

20h00-20h30 : Rangement, vaisselle

20h30-22h : Activités à la demande, veillée, mise à jour du blog et couché échelonné

23h-23h30 : Retour en tente, toilette et coucher

Certaines heures sont impératives (heures de repas) et d'autres indicatives. Nous veillerons à ce que chacun ne se sente pas enfermé dans un carcan horaire pour les activités. Par exemple, pour les plus jeunes, dépassé une certaine heure le temps

calme est possible et bien souvent nécessaire. De plus, nous veillerons à toujours être « force de proposition », même pendant les moments de temps libres ainsi qu'aux activités dirigées ou non des jeunes.

Cette journée type sera modifiée lors des jours de déambulation.

### ❖ **Le déroulement des repas**

Le petit déjeuner sera proposé sous forme de buffet, il s'agit pour tous de prendre des forces pour la journée, nous encouragerons donc les jeunes à prendre un petit déjeuner complet. Les repas du midi et du soir seront préparés par les jeunes avec l'aide des animateurs.

Le repas est un moment privilégié de détente, ainsi nous veillerons à ce que les seuls mouvements des jeunes soient de nature utilitaire, qu'ils mangent assis, confortablement installés pour que le niveau sonore reste inférieur au seuil de fatigue de tous ceux qui le signaleraient. Car l'environnement sonore peut influencer le plaisir d'être en groupe. Les jeunes seront invités à mettre à profit ce moment pour enrichir leur « capital culinaire » et élargir au maximum leurs données gustatives.

De ce fait, le jeune devra essayer de goûter systématiquement un mets malgré ses éventuels a priori. Pour un nouveau moment d'échanges, l'équipe d'animation prendra son repas en même temps et à la même table que le groupe de jeunes.

### ❖ **Le déroulement des veillées**

Les veillées seront, avant tout, des moments ludiques préparant au coucher. Elles suivront une courbe d'intensité fixée au préalable selon le degré de fatigue des jeunes. À l'issue de chaque veillée, sera prévu un retour au calme afin de faciliter le coucher. Un moment de lecture individuel d'utilisation de leur propre matériel (MP3, console...) pourra être accordé.

Nous veillerons à ce que chacun prépare ses affaires pour le lendemain et que les tentes soient rangées.

Les veillées pourront aussi s'articuler autour de l'échange et du partage avec les différentes troupes des fêtes médiévales, les habitants...

### ❖ **La vie quotidienne des animateurs**

Nous devons respecter les mêmes règles de vie que tous les participants du séjour pour une cohérence pédagogique. Nous aurons la possibilité du choix des activités, que nous proposerons aux jeunes, en fonction de leurs préférences et savoir-faire techniques. Des pauses seront autorisées, car vitales, mais uniquement lorsque nous serons sur la structure d'accueil pour des raisons de sécurité (à proximité et au courant du lieu de pause en cas de besoin).

Tous les soirs, l'équipe d'encadrement se concertera afin de faire le point sur la vie du séjour : difficultés rencontrées, moyens d'y parer, programme du lendemain. Aucun manquement aux règles de sécurité et à la loi ne sera toléré.

## ❖ Communication

Les jeunes pourront contacter leur famille en dehors des repas et des activités dirigées ou non.

Ils devront donc favoriser les appels lors de leur temps libre.

Nous ferons en sorte que les parents aient un maximum d'informations sur le séjour de leurs adolescents.

Pour cela, nous organiserons une réunion pour informer les parents sur l'élaboration, l'organisation et le déroulement du projet.

L'équipe d'encadrement remettra un mémo aux parents et aux adolescents pour les informer sur : l'itinéraire du séjour, les activités, le rôle de chacun...

Ils pourront avoir un suivi des activités de leurs adolescents durant le séjour, car l'équipe veillera, si possible, à publier des photos et informations sur le Facebook du Centre social Le Lac, qui paraîtront, après validation du directeur du Centre social.

Les adolescents pourront envoyer des cartes postales et des courriers.

À l'arrivée, la Directrice du séjour enverra un message écrit aux parents.

Au retour, elle fera la même démarche une heure avant l'arrivée sur Sedan.

Les parents pourront appeler leurs enfants de 19h à 20h tous les soirs.

N° téléphone de la directrice de séjour, Mélinda Petit : 06-24-39-65-03

N° téléphone de la directrice adjointe, Julie Toullec : 06-29-20-84-56

## Après

Après le séjour, l'équipe d'animation effectuera un inventaire général du matériel utilisé.

La directrice et l'équipe d'animation établiront un bilan des actions menées au cours du camp à partir des bilans effectués lors des réunions avec l'équipe d'animation et ceux des jeunes.

Ce bilan sera remis à l'organisateur.

## ❖ Moyens du Centre social

### Les outils pédagogiques du Centre social :

- 2 appareils photo numériques et 2 go pro
- Quelques jeux éducatifs (jeux de société ...) et sportifs (ballon ...)

Le matériel informatique, photographique et éducatif sera stocké dans la chambre de la directrice. Celle-ci le mettra à disposition des jeunes dans les temps prévus à cet effet. L'équipe d'encadrement veillera à ce que les adolescents utilisent le matériel à bon escient et dans le partage.

Enfin, à la fin de chaque activité, les jeunes et l'équipe d'encadrement rangeront les lieux, le matériel et les jeux de sorte qu'il ne manque rien et que cela reste en bon état.

Les jeunes auront avant le départ participé à des ateliers d'initiation afin de réaliser de petites œuvres audiovisuelles.

### Les moyens matériels « Costumes / Échasses » :

Le matériel spécifique aux déambulations sera sous la responsabilité d'une animatrice et de deux jeunes. Ce matériel est mis à disposition par le Centre Social Le Lac. En cas de dysfonctionnement (fixation...), le matériel pourra être réparé ou remplacé d'une journée à l'autre par les jeunes, car une petite caisse à outils sera mise à leur disposition. Ceci permettra aux jeunes de profiter des leurs activités avec du bon matériel, base de sécurité.

Tous les moyens matériels seront stockés dans le bus, tout au long du séjour.

## **VI- Évaluation**

Outils utilisés : entretiens, réunions, contacts téléphoniques.

Avant le départ et bien en amont, une réunion avec les parents et les jeunes sera organisée pour expliquer le projet et son déroulement.

Des entretiens entre l'équipe d'animation et chaque jeune seront organisés afin de leur expliquer leur rôle et nos attentes dans la mise en œuvre de ce projet.

Une réunion avec les partenaires chargés de l'organisation du séjour sera programmée avec le Directeur du Centre Social Le Lac afin d'aborder différents aspects tels que le fonctionnement, le déroulement ainsi que le coût du séjour.

La mise en œuvre de ce séjour s'appuiera sur la réglementation imposée par les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Population (D.D.C.S.P.P.).

Pour établir un bilan, des outils d'évaluation seront créés : une grille d'évaluation et une enquête de satisfaction (en concertation avec les ados). Nous ferons un point sur notre questionnement (qu'est-ce que les adolescents ont-ils été capables de ?)



---

Je soussigné(e)..... responsable légal  
de l'enfant ..... certifie avoir reçu le  
projet pédagogique du camp itinérant « Les créatures fantastiques à la conquête de  
la France » pour la période du 12 juillet au 1er août 2017, d'en avoir pris  
connaissance et l'accepter.

À Sedan, le

Signature du responsable légal (Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

---